

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 6 septembre 2023 à 9 h 29 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230906-2988

MANDAT - DEMANDE DE STATUT - ENQUÊTE PUBLIQUE
2022-00282 DE LA CORONER EN CHEF DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à demander le statut de personne intéressée dans l'enquête publique 2022-00282 ordonnée par la Coroner en chef du Québec relativement aux décès de MM. André Lemieux, Mohamed Belhaj, Alex Lévis-Crevier et Abdulla Shaikh survenus à Montréal et à Laval entre le 2 et le 4 août 2022.

(SD-2023-4220)

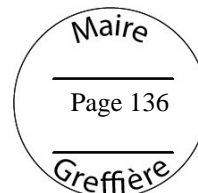
CE-20230906-2989

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - MANDAT -
COMITÉ CONSULTATIF FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20190813-625, le conseil municipal constituait le Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir et approuvait son mandat;

ATTENDU QUE la Politique-cadre révisée en matière de gouvernance prévoit que le Secrétariat de la gouvernance procède périodiquement à une révision des mandats de toutes les instances internes de la Ville. Les révisions visent à faire des ajustements et des modifications qui notamment clarifient des dispositions, améliorent le fonctionnement, reflètent de nouvelles responsabilités, en plus de tenir compte des résultats des évaluations de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres;

ATTENDU QUE les modifications proposées sont surtout des ajustements de forme qui visent à assurer la cohérence interne et à mettre à jour certaines dispositions standard applicables à toutes les instances internes. Certaines dispositions sont retirées parce qu'elles sont inutiles, alors que d'autres visent à refléter les pratiques actuelles ou à les alléger, en plus de tenir compte des résultats des évaluations



de la performance de l'instance ainsi que des commentaires de leurs membres. Il n'est proposé aucune modification de fond quant aux rôles et responsabilités, à la composition ainsi qu'au fonctionnement du comité qui demeurent inchangés;

ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande d'adopter le mandat révisé, joint au présent sommaire décisionnel, qui remplace le mandat de ce comité approuvé par la résolution CM-20190813-625;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le mandat du Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir joint au sommaire décisionnel, remplaçant le mandat approuvé par la résolution CM-20190813-625.

(SD-2023-4368)

CE-20230906-2990

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 8 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 31 août 2023.

(SD-2023-4172)

CE-20230906-2991

PROMOTION - INSPECTEUR - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 47011, engagé au poste de lieutenant-détective au poste d'inspecteur au Service de police, avec une période d'essai de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-4223)

CE-20230906-2992

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 51282, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur travaux publics au Service des



travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-4232)

CE-20230906-2993

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mettre fin à l'emploi de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 31 août 2023.

(SD-2023-4290)

CE-20230906-2994

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces publics, soit:

la création du code budgétaire de la division planification de projets:

54603.381200;

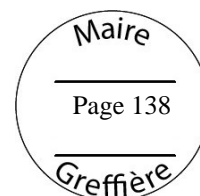
la modification de l'appellation budgétaire de la division «réalisation de projet et aménagement» pour «exécution de projets immeubles»;

du code budgétaire: 54503.Réalisation de projet et aménagement;
au code budgétaire: 54503.Exécution de projets immeubles;

le transfert budgétaire et la modification du poste vacant de chef de division espaces verts (0004), classe 10, au salaire annuel de 140 898,18 \$ avec un seuil d'engagement de 112 718,54 \$, en un poste de chef de division planification de projets, classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$;

du code budgétaire: 54353.323200.111120;
au code budgétaire: 54603.381200.111120;

le transfert budgétaire et la modification du poste vacant d'architecte paysagiste-coordonnateur de projets (0021), classe 10, au salaire annuel de 115 508,07 \$ avec un seuil d'engagement de 87 812,81 \$, en un poste de PCO portefeuille de projets et programme, classe 8, au salaire annuel de 107 541,98 \$ avec un seuil d'engagement de 81 756,75 \$;



du code budgétaire: 54353.323200.111150;
au code budgétaire: 54101.311100.111150;

la modification du titre du poste de chef de division gestion de projets immeubles (0004), classe 10, au salaire annuel de 140 898,18 \$ avec un seuil d'engagement de 112 718,54 \$, en un poste de chef de division exécution de projets immeubles, classe 10, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 54503.381100.111120;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, classe 10, au salaire annuel de 140 898,18 \$, échelon 7, au poste de chef de division exécution de projets immeubles, classe 10, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 54503.381100.111120;

le transfert budgétaire des ressources tel qu'illustré à l'annexe A jointe au présent sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-4297)

CE-20230906-2995

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
GREFFIÈRE ADJOINTE PAR INTÉRIM**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer la cheffe de division du Secrétariat général du Service du greffe à titre de greffière adjointe par intérim à compter de l'acceptation de la présente, et ce, lors des absences de la greffière ou de la greffière adjointe.

(SD-2023-4314)

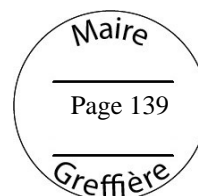
CE-20230906-2996

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de sécurité incendie, soit:

la modification de la classe salariale du poste permanent titularisé de directeur du Service de sécurité incendie (0003);



code budgétaire: 42101-221000-111110;

la modification du poste permanent titularisé de directeur adjoint gestion de risques et événements publics (0001), en un poste de directeur adjoint gestion des risques et événements publics;

code budgétaire: 42101-221000-111110;

la modification du poste permanent titularisé de directeur adjoint sécurité incendie (0003), en un poste de directeur adjoint planification stratégique;

code budgétaire: 42101-221000-111110;

la modification du poste permanent vacant de directeur adjoint sécurité incendie (0004), en un poste de directeur adjoint opérations incendie et SST;

code budgétaire: 42101-221000-111110;

la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de directeur adjoint planification soutien et administration au salaire annuel de 154 257,06 \$, en un poste de chef de division administration au salaire annuel de 142 510,87 \$;

du code budgétaire: 42101-221000-111110;

au code budgétaire: 42101-221000-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-4317)

CE-20230906-2997

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉAFFECTATION - SÉCURITÉ INCENDIE

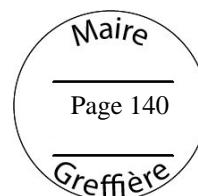
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la réaffectation des employés du Service de sécurité incendie de leur poste actuel aux postes modifiés ainsi qu'aux salaires mentionnés au rapport du Service des ressources humaines joint au sommaire décisionnel.

(SD-2023-4317)

CE-20230906-2998

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - INSPECTEUR - POLICE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54613, pour une période de 156 semaines, au poste d'inspecteur au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-4303)

CE-20230906-2999

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1791**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1791, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction des terrains de basketball aux parcs Isabelle et Kennedy, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Lavallée & Frères (1959) ltée
302 027,25 \$.

(CT:1760690)
(SD-2023-3768)

CE-20230906-3000

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12904-F - CONTRAT DOS-1791

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 306 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1791 par le conseil municipal.

(CT:1760690)
(SD-2023-3768)

CE-20230906-3001

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION EN
PRINCIPE - EMPHYTÉOSE - PLACE JOIE DE VIVRE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'approuver en principe l'octroi d'une emphytéose à l'organisme Place joie de vivre pour lui permettre de réaliser son projet de logement social sur une partie des lots 1 068 070 et 1 068 071 (lot projeté 6 582 499) du cadastre du Québec dans le cadre de l'appel à projets LSA-1, conditionnellement à la confirmation du financement et au respect des modalités de l'appel à projets;

d'autoriser les services concernés à déterminer les modalités de l'emphytéose et à préparer les documents afférents pour la propriété visée, en conformité, le cas échéant, avec les exigences de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et des autres bailleurs de fonds éventuels;

d'autoriser l'organisme à procéder aux démarches et études requises pour la réalisation de son projet.

(SD-2023-4251)

CE-20230906-3002

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADDENDA 1 - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL ET MINISTRE DE L'ÉDUCATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

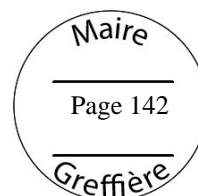
de recommander au conseil d'approuver l'addenda 1 à l'entente-cadre à intervenir entre la Ville de Laval, le Centre de services scolaire de Laval et le Ministre de l'éducation concernant la mesure 30146 visant le partage des infrastructures scolaires et municipales;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-4165)

À 10 h 06, la conseillère Sandra Desmeules quitte son siège.

À 11 h 25, la conseillère Christine Poirier quitte son siège.



À 11 h 51, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et
vice-président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe